

Schweizerische Kriminalprävention

Pornographie infantine: le paquet de mesures, le bon choix de la Prévention Suisse de la Criminalité

12.01.2007 - 09:00 Uhr, Schweizerische Kriminalprävention

Neuchâtel (ots) - La Prévention Suisse de la Criminalité (SKPPSC), le service chargé de la prévention criminelle en Suisse par la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP), présidée par la conseillère d'Etat Yvonne Schärli (Lucerne), félicite les autorités judiciaires allemandes de leur succès dans la lutte contre la pornographie infantine sur Internet. Bien que la prévention soit déjà au coeur de son activité, elle souhaite, ensemble avec les partenaires de coopération fédéraux et cantonaux, aller encore plus loin en testant une possible mise en application de la méthode élaborée par les autorités allemandes. La raison de cette décision est basée sur le principe selon lequel le travail de prévention et de répression doit être accompli de manière coordonnée si le but est d'obtenir des résultats durables. L'activité transfrontalière (en termes de structures et de spécialisations) interconnectée, le travail dans la continuité à plusieurs niveaux et le développement constant des instruments de lutte contre la pornographie infantine sur Internet se trouvent donc au premier plan du travail de prévention de la criminalité. Depuis deux ans déjà, la Prévention Suisse de la Criminalité informe dans le cadre de la campagne de prévention "Stop pornographie infantine" la population en Suisse sur les sujets suivants: - la situation juridique et le délit; - les dangers qui guettent les enfants et les adolescents et les comportements à adopter pour lutter contre les abus sexuels sur Internet, tout particulièrement dans les tchats; - les conséquences de la recherche par la police pour les délinquants et leur entourage. Dans le cadre de la prévention criminelle et en collaboration avec le service spécialisé "ECPAT Switzerland" de l'Association Suisse pour la Protection de l'Enfant, le Service national de coordination de la lutte contre la criminalité sur Internet (SCOCI) et les fournisseurs suisses d'accès à Internet, la Prévention Suisse de la Criminalité a lancé un projet qui consiste à bloquer les sites Internet qui commercialisent des contenus à caractère pédophile, normalement payé par carte de crédit, sur des serveurs à l'étranger. D'après un modèle danois, les organisations participantes à l'opération ont développé un projet qui bloque l'accès à de tels sites. La campagne de prévention de la Prévention Suisse de la Criminalité actuellement en cours: <http://www.stop-pornographie-enfantine.ch> Le service spécialisé "ECPAT Switzerland" de l'Association Suisse pour la Protection de l'Enfant: <http://www.aspe.ch> Le SCOCI, Service national de coordination de la lutte contre la criminalité sur Internet: <http://www.scoci.ch> La conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police: <http://www.kkjpd.ch> ots Originaltext: Prévention Suisse de la Criminalité Internet: www.presseportal.ch Contact: Martin Boess Directeur de la Prévention Suisse de la Criminalité SKPPSC 2001 Neuchâtel Tél.: +41/32/729'91'63 Internet: www.skppsc.ch E-Mail: mb@skppsc.ch

Originaltext: Schweizerische Kriminalprävention
Dossier de presse: <http://www.presseportal.ch/fr/pm/100011391/schweizerische-kriminalpraevention>
Dossier de presse par RSS: http://presseportal.de/rss/pm_100011391.rss2